



A l'attention des candidats à une mutation ou une mobilité en Gironde

Objet : **Mouvement de l'emploi 2021 en Gironde**

Madame, Monsieur,

Tous les documents nécessaires pour participer au mouvement de l'emploi 2021 de Gironde seront mis en ligne et téléchargeables sur les sites de la DDEC et de la DSDEN 24 (pôle mutualisé de l'enseignement privé) : www.ecg33.fr et <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv>. Je vous rappelle que votre mise au mouvement est indispensable pour pouvoir candidater à un emploi et qu'aucune obligation de mobilité n'en découle.

Vous trouverez sur le site de la DDEC en fonction de leurs dates de parution :

En Janvier :

- ✓ Le calendrier du mouvement pour les candidats
- ✓ La fiche de mutation intra diocèse pour les maîtres titulaires
- ✓ La fiche de participation au mouvement des PE Stagiaires pour les CDE d'Aquitaine
- ✓ La fiche de candidature à un poste de direction
- ✓ Le Directoire d'application des Accords professionnels sur l'organisation de l'emploi

En Mars

- ✓ La liste des emplois V et SV
- ✓ L'imprimé « Candidature dans un établissement » à remettre au Chef de l'établissement souhaité (un imprimé par établissement)
- ✓ Le dossier de participation du maître titulaire
- ✓ Le dossier de participation du PE Stagiaire
- ✓ La répartition en secteur des écoles de Gironde

NB : Les PE stagiaires (codifiés C1, C2) auront déjà transmis leurs vœux géographiques de titularisation aux CDE/DDEC. Du 19 mars au 6 avril ils doivent faire acte de candidature et postuler sur les emplois publiés par la CDE 33 et la DSDEN 24 comme tous les participants au mouvement de l'emploi de l'enseignement privé de Gironde.

Je vous présente, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations et vous assure de notre pleine mobilisation en faveur de ce mouvement,

S. CHASSARD GUILLARD
Président de la CDE 33